

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

I- DECLARANT

Dénomination sociale : **Han Lux**
Adresse ou siège social : 17, rue des jardiniers, L 1835 Luxembourg
Nationalité : Luxembourgeoise

II- SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

Dénomination sociale : **SOTIPAPIER**
Siège social : 13 Rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh; 2014, Tunis
Capital social : 26 105 500 DT divisé en 23 950 000 actions de nominal 1,09 dinar.

III - FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Seuil(s) franchi(s) : 10 et 5 %
Sens du franchissement : à la Baisse
Date du franchissement du seuil : 27/02/2017

Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :

- directement	3 365 930 actions ou droits de vote, soit	14,05%	du capital
- indirectement	0 actions ou droits de vote, soit		du capital
- de concert	0 actions ou droits de vote, soit		du capital
TOTAL	3 365 930 actions ou droits de vote, soit	14,05%	du capital

Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote, cédés en franchissement du seuil :

- directement	3 145 000 actions ou droits de vote, soit	13,13%	du capital
- indirectement	0 actions ou droits de vote, soit		du capital
- de concert	0 actions ou droits de vote, soit		du capital
TOTAL	3 145 000 actions ou droits de vote, soit	13,13%	du capital

Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus après le franchissement du seuil :

- directement	220 930 actions ou droits de vote, soit	0,92%	du capital
- indirectement	0 actions ou droits de vote, soit		du capital
- de concert	0 actions ou droits de vote, soit		du capital
TOTAL	220 930 actions ou droits de vote, soit	0,92%	du capital

IV - OBJECTIFS VISES AU COURS DES DOUZES PROCHAINS MOIS

Le déclarant a précisé :

- qu'il envisage de poursuivre l'acquisition et la cession d'actions
- pas d'autres intentions

VI- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION: Cession en bourse

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse de Tunis, le 07 Mars 2017 par l'Intermédiaire en Bourse, BIAT CAPITAL.